

Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève
Band: 15 (1937)

Rubrik: Rapport de la Société auxiliaire du Musée de Genève

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



SOCIÉTÉ AUXILIAIRE DU MUSÉE DE GENÈVE

RAPPORT DU PRÉSIDENT

Mesdames et Messieurs,

Nous vous avons entretenus l'an dernier des démarches que votre Comité a faites pour obtenir le maintien des postes de conservateurs du Vieux Genève, des Arts décoratifs et du Cabinet de numismatique. Jusqu'à ce jour, la question est restée sans changement.

Le conservateur des Arts décoratifs, M. DUBAUX, très malade depuis deux ans, nous a malheureusement quittés l'an dernier et c'est une grande perte qu'a faite le Musée.

M. Antoine Dubaux, bien connu en littérature sous le pseudonyme de Pierre Duniton, avait fait toute sa carrière comme peintre-émailliste. Nommé conservateur du Musée des Arts décoratifs en 1921, il y resta 15 ans et il a rempli admirablement sa tâche qui était de développer et de faire connaître les collections d'une section du Musée qui, dans son organisation actuelle, est un peu hybride; elle comprend en effet, d'un côté tous les émaux et miniatures anciens et modernes et, de l'autre côté tout ce qu'on est convenu d'appeler l'art décoratif moderne, soit les objets les plus divers concernant le mobilier, les vitraux, les gravures, fers forgés, etc., tandis que l'art décoratif ancien fait partie d'une autre section.

M. Dubaux a accordé une attention spéciale aux œuvres des artistes genevois des siècles passés, aux émaux et miniatures qui ont contribué à la réputation artistique de notre ville. Il a fait entrer au Musée des œuvres des frères Huaud, artistes d'origine française, célèbres par leurs montres décorées d'émaux splendides, les fondateurs de cette industrie à Genève, au XVII^e siècle; il a su également trouver de belles pièces, portraits, boîtes décorées des artistes tels que Petitot, Richter, Soiron, etc.

La collection des miniatures a été également l'objet de la sollicitude de M. Dufaux qui a réussi à assurer au Musée, avec la collaboration de notre Société, quatorze miniatures de Louis-Ami Arlaud, ce qui a mis encore plus en valeur l'œuvre de cet artiste genevois si apprécié. En dehors de cela, M. Dufaux sut compléter nos collections en acquérant des miniatures d'Antoine Arlaud, de Ferrière, non encore représenté au Musée, de Bouvier, d'Isabey, pour ne nommer que les principaux. Il a voué aussi toute son attention aux artistes contemporains et, malgré la modicité des sommes mises à sa disposition, il a su chaque année enrichir ses diverses séries.

Antoine Dufaux — dont je ne puis parler ici sans une certaine émotion, car j'étais devenu son ami —, était un homme de caractère, très attaché à sa patrie, d'une culture étendue, et aussi spirituel qu'intelligent. Il avait acquis, dans une longue carrière au service des arts, des connaissances étendues sur l'école genevoise, surtout dans les émaux et les miniatures qui l'intéressaient plus particulièrement; il avait un goût très sûr et un instinct des belles choses qui lui permettait de juger les œuvres qu'on lui soumettait avec une sécurité qui ne le trompait presque jamais.

J'estime que le Musée fait une grande perte en lui et qu'il sera difficilement remplacé.

En terminant, je tiens à dire que je regrette personnellement que cette collection des émaux et miniatures qu'il a si bien développée et qui est une des gloires du Musée, soit exposée dans un local du sous-sol si difficile d'accès, au lieu d'être placée en évidence dans le Musée, au rez-de-chaussée ou au premier étage, comme elle le serait dans n'importe quelle autre ville. Des artistes genevois tels que Petitot auraient le droit, il me semble, à être mieux traités dans leur propre ville et à ne pas végéter dans les sous-sols !

L'on pourrait peut-être profiter de ce que les salles des porcelaines sont disponibles pour corriger cette anomalie.

* * *

Et, à ce propos, nous en venons tout naturellement à la question du transfert des porcelaines au Musée de l'Ariana. Notre Comité aurait beaucoup préféré que ce transfert n'ait pas lieu, car la collection de Nyon que nous possédons est très remarquable et c'est une des parties du Musée qui intéresse plus particulièrement de nombreux collectionneurs étrangers. Notre Société a, elle-même, contribué souvent à l'achat de pièces de la manufacture de Nyon, très célèbre dans le monde entier. Le Conseil administratif, désireux d'améliorer le Musée de l'Ariana et de lui redonner une certaine vie, a décidé de transférer toutes les porcelaines et faïences à Pregny et de faire de l'Ariana un musée plus particulièrement consacré à la céramique. Peut-être a-t-on aussi quelques remords de la manière dont on a laissé transformer le parc de l'Ariana et de l'abandon dans lequel on a laissé le musée légué par M. Revilliod.

Le Comité de la Société auxiliaire, qui n'approuvait pas ce transfert, a examiné la situation et a reconnu qu'il n'avait aucun moyen légal ou autre de s'opposer à ce transfert des porcelaines. Nous convenons que si l'on reclasse toutes les collections de l'Ariana et qu'on enlève les pièces douteuses ou sans intérêt, ce musée peut reprendre vie et devenir une collection d'un attrait réel. Mais le projet primitif comportait l'installation d'un chauffage central auquel on a dû renoncer malheureusement, pour des raisons d'économie; dans ces conditions, nous nous demandons si ce n'est pas dommage de réorganiser à grands frais un musée très éloigné de la ville, si l'on est obligé de le laisser fermé pendant six mois de l'année!

Sous cette réserve — qui a son importance, du reste — nous reconnaissons volontiers qu'il serait possible de faire de l'Ariana un musée de céramique assez remarquable et qu'une fois réorganisé il présentera un ensemble de porcelaines européennes et d'Extrême-Orient qui pourrait attirer passablement de visiteurs; le voisinage du Palais de la Société des Nations ne peut, évidemment, que lui être favorable.

Nous espérons donc que le Conseil administratif fera les frais nécessaires pour que ce nouveau musée soit en mesure d'être visité la plus grande partie de l'année.

Une collection de cette importance, si elle est bien aménagée, attirera sûrement avec le temps de nouvelles donations qui l'enrichiront encore, comme cela a été si souvent le cas autrefois; je rappelle en passant les beaux legs de M^{lle} Bertrand et de M. Maurice Girod que le Musée a reçus il y a quelques années.

Nous désirons aussi que nos autorités municipales examinent la possibilité d'agrandir le Musée d'Art et d'Histoire, en lui réservant au moins un étage du bâtiment de l'Ecole des Beaux-Arts qui lui est adjacent. Il est en effet question de fusionner l'Ecole des Arts décoratifs et l'Ecole des Beaux-Arts; dans ce cas, le bâtiment actuel de l'Ecole des Beaux-Arts deviendrait disponible et il a toujours été prévu qu'il servirait à l'agrandissement du Musée d'Art. Des passages de l'un à l'autre bâtiment ont même été prévus par les architectes, à la hauteur du premier étage.

Nous sommes toujours frappés du peu d'espace qui est réservé, dans le Musée, à la peinture du XIX^e siècle et à la peinture contemporaine. Beaucoup d'œuvres de nos compatriotes, qui mériteraient d'être exposées, ont été peu à peu reléguées dans les réserves du Musée ou prêtées aux bureaux des Administrations municipale et cantonale. Nous aimerions que la place disponible dans le bâtiment annexe fût réservée à la peinture contemporaine. L'on pourrait aussi songer à reconstituer la salle Pradier qui a été dispersée pour faire place aux peintres genevois.

Je crois que cette question est d'autant plus importante qu'il arrive à chaque instant que l'on déplace les peintres contemporains et même quelques salles de peintres genevois pour pouvoir organiser une exposition étrangère au premier étage.

En terminant, je dois constater que nous possédons des collections de peintures infiniment plus riches et plus considérables que les villes de Bâle et de Berne et que, par contre, leurs musées, reconstruits ou agrandis récemment, sont beaucoup plus grands que le nôtre et peuvent mettre à la disposition des artistes modernes des locaux plus spacieux.

* * *

Cela nous amène tout naturellement à la querelle des anciens et des modernes qui fait, actuellement, le fond d'une discussion animée dans notre presse.

La Société auxiliaire du Musée est un peu en dehors de cette querelle dans ce sens que, d'après ses statuts, elle doit :

« Contribuer au développement des collections artistiques et archéologiques de la Ville et de l'Etat, spécialement en ce qui concerne l'archéologie, l'art ancien et l'art décoratif. »

Vous voyez donc que, d'après nos statuts, nous ne devons nous occuper qu'occasionnellement de l'art moderne.

Notre Société était représentée par un membre de son Comité, M. Jean d'Amman, dans la Commission des Beaux-Arts qui vient de donner sa démission collective au Conseil administratif. C'est par contre à titre personnel et non comme représentants de la Société auxiliaire que votre président et M. Gustave Martin ont accepté, tout récemment, de faire partie de la Commission des Beaux-Arts, chargée de préavisier sur les achats d'œuvres de peinture ancienne.

Nous estimons qu'il est nécessaire que, chaque année, le Musée acquière un certain nombre d'œuvres d'artistes contemporains, mais depuis longtemps nous constatons avec étonnement que la Commission des Beaux-Arts n'est composée presque exclusivement que d'artistes-peintres; pourquoi n'y nomme-t-on pas quelques amateurs connus pour leur goût artistique et qui collectionnent eux-mêmes ? N'est-ce pas le public genevois dans son ensemble qui juge les œuvres d'art de notre époque et qui leur donne, en définitive, la place qu'ils occuperont dans l'avenir ? Et le dicton n'est-il pas vrai qui dit que Monsieur Tout-le-Monde a plus d'esprit que Monsieur de Voltaire ?

Associons donc les amateurs aux artistes pour le choix des œuvres qui seront jugées dignes d'entrer au Musée; demandons à la Commission des Beaux-Arts de ne pas se laisser influencer par des coteries et au Conseil administratif d'être plus large dans les crédits destinés à acquérir des œuvres d'artistes de notre époque.

Enfin, comme nous le disions plus haut, il est indispensable que le Musée puisse disposer de plus de place pour exposer les œuvres des peintres contemporains, genevois et suisses.

La transformation de l'Ecole des Beaux-Arts permettrait également de réserver quelques salles aux collections d'ethnographie très intéressantes que M. le professeur

Pittard a réunies, depuis quelques années, et qui sont trop modestement logées dans la villa Plantamour, au parc Mon-Repos.

* * *

Nous en venons enfin aux achats de cette année. Nous n'avons pas eu de propositions particulièrement intéressantes et nous nous sommes contentés de donner une subvention pour l'acquisition d'un pastel de Liotard, « Femmes turques », qui a fait l'objet de certaines critiques dans la presse, ces derniers temps. On reproche au Musée d'avoir acheté trop de Liotard ! Mais, peut-on nous citer beaucoup d'artistes genevois qui aient une réputation mondiale mieux établie et plus méritée que le célèbre pastelliste genevois ? Que ses œuvres soient inégales de valeur, nous n'en doutons pas, et en cela elles sont semblables à celles de tous les artistes, mais les meilleurs portraits de Liotard ne sont-ils pas des réussites magnifiques, dignes des plus grands musées, et que les collectionneurs se disputent de nos jours dans toutes les grandes ventes aux enchères, à des prix qui vont toujours en augmentant ?

De nombreux critiques d'art lui consacrent des études et des articles dans les revues spéciales d'art et sa réputation ne fait que croître de jour en jour. Nous ne pouvons que nous féliciter que plusieurs collectionneurs genevois et notre Musée aient pu profiter de la dispersion récente de deux collections hollandaises pour acquérir des œuvres très intéressantes d'un des meilleurs artistes de notre ville.

Liotard a passé cinq années à Constantinople : c'est le commencement de sa carrière et de sa réputation ; il n'est évidemment pas à l'apogée de son talent, mais les œuvres de cette époque, encore un peu guindées, ont une fraîcheur de couleurs et un naturel qui expliquent le succès qu'il remporta dès son arrivée à Péra.

Il existe beaucoup de dessins et de sanguines de l'artiste de cette époque ; les pastels sont infiniment plus rares. Rentré en Europe, Liotard a gardé sa prédilection pour les « turqueries » si prisées au XVIII^e siècle ; le portrait de la Comtesse de Coventry, qui figure au Musée, en est un bon exemple ; mais les pastels que l'on peut sûrement dater de son séjour à Constantinople se comptent sur les doigts. Nous avons la « dame franque » de Péra, nous avons maintenant les « deux femmes turques » dont les costumes rutilants font un pendant si heureux à la dame franque au somptueux costume rouge et bleu. Quelques amateurs genevois ont bien voulu aider avec nous le Musée à acquérir ce tableau et nous les en remercions.

Comme vous le dira notre trésorier dans un instant, nous avons consacré le solde de nos revenus à amortir en partie le compte des dessins et pastels de Liotard achetés il y a deux ans.

* * *

En terminant, j'aimerais vous faire une demande : c'est celle de parler autour de vous de la Société auxiliaire du Musée et d'engager ceux de vos amis et connais-

sances qui s'intéressent aux Beaux-Arts et qui n'en font pas encore partie, de s'inscrire comme membres de notre Société. Je vous rappelle qu'ils auront l'avantage de recevoir, chaque année, la revue *Genava* que publie le Musée et que nous soutenons par une subvention. L'effectif de nos membres a diminué par suite de la crise et nous serions heureux de voir le public genevois s'intéresser en plus grand nombre à nos collections municipales.

Au mois de novembre dernier, nous avons prié M. Parrot, chef de la Mission archéologique française du Louvre, de venir faire au Musée la conférence qu'il n'avait pu prononcer à l'occasion de notre assemblée générale.

L'exposé qu'il a présenté des fouilles et de la découverte de Mari a captivé un très nombreux auditoire. M. Parrot a évoqué à cette occasion la mémoire de M. Paul François, un de nos concitoyens attaché à la Mission comme architecte et décédé tragiquement dans un accident d'automobile, survenu l'année dernière, aux environs d'Alep.

A notre grand regret, M. Gustave MAUNOIR, qui faisait partie de notre Comité depuis de longues années, nous a donné sa démission, ce que nous déplorons vivement. Nous saisissons cette occasion pour le remercier des services qu'il a rendus à notre Société.

Les membres du Comité, dont les noms suivent, viennent à réélection cette année:

MM. Emile DARIER,
Jacques CHENEVIÈRE,
Lucien NAVILLE,
Emile RIVOIRE.



RAPPORT DU TRÉSORIER

POUR L'EXERCICE 1936.

Mesdames et Messieurs,

Le bilan de votre Société se présente, cette année, d'une manière beaucoup plus favorable que l'an dernier. Vous vous rappelez que les différences de cours sur vos diverses valeurs en portefeuille s'élevaient encore, l'an dernier, à 42.976 fr. 95 pour le compte « titres divers » et à 26.496 fr. 70 pour le compte « Fonds Gillet ».

Par suite de la dévaluation du franc suisse, les cours de nos titres se sont relevés dans une notable proportion, en particulier en ce qui concerne un poste important d'obligations 4% Ville de Genève que nous avons en portefeuille; les cours des titres américains se sont aussi relevés en même temps que le change du dollar. Il en est résulté une appréciation de notre capital de 57.198 fr. 75 ce qui a ramené les comptes de différence d'évaluation:

Pour les titres divers, à	Fr. 10.132,90
Pour les titres du Fonds Gillet, à	» 2.142,—

Notre capital se trouve ainsi à peu près reconstitué.
Les revenus de l'année 1936 se sont élevés:

Pour les titres divers, à	Fr. 4.256,75
Pour le Fonds Gillet, à	» 2.759,75

Les cotisations des membres ont produit 1.624 fr. 70.

Les frais généraux, qui comprennent notre contribution de 1.500 francs à la revue *Genava*, achats de cadres pour les dessins de Liotard, frais de conférences, etc., se sont élevés à 2.626 fr. 05.

Nous avons contribué pour 3.000 francs à l'achat d'un pastel de Liotard « Femmes turques ».

Enfin, le solde de 3.015 fr. 15 a été passé en amortissement du compte des dessins et pastels de Liotard qui a été ramené à 9.928 fr. 05. Nous avons l'intention d'amortir ainsi ce compte, en lui versant les soldes non employés de nos revenus annuels.

Voici comment se présente le compte des pastels et dessins de Liotard, dont nous avons fait l'acquisition il y a deux ans:

Prix d'achat	Fr. 21.878,50	
Achats de cadres	» 300,—	
Dont à déduire:		
Souscription de quelques particuliers .		Fr. 2.800,—
Ventes de pastels et de dessins à ce jour		» 4.495,—
Amortissement de l'exercice 1935. .		» 1.940,30
Amortissement de l'exercice 1936. .		» 3.015,15
		<hr/>
		Fr. 12.250,45
Différence restant à amortir:		» 9.928,05
		<hr/>
Total égal	Fr. 22.178,50	Fr. 22.178,50
		<hr/>

Il nous reste encore quelques dessins à vendre, dont la valeur peut être estimée à environ 500 francs. Nous avons pensé pouvoir retirer de la vente des pastels et dessins une somme plus élevée que les quatre mille cinq cents francs auxquels nous sommes arrivés, mais la Direction du Musée a insisté pour garder toutes les pièces les plus intéressantes et, en particulier, tous les pastels, crayons rehaussés et sanguines, qui sont beaucoup plus demandés par les amateurs que les dessins. C'est ce qui explique que nous n'ayons pas pu retirer des ventes une somme plus importante comme nous en avons fait le projet.

Guillaume FATIO.

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS DES COMPTES

Mesdames et Messieurs,

Conformément au mandat que vous avez bien voulu nous confier lors de notre Assemblée générale, nous avons vérifié les comptes de votre Société pour 1936 et avons constaté la parfaite concordance des postes du grand livre avec ceux du bilan qui vous est présenté.

En conséquence, nous vous engageons à approuver ces comptes et à donner décharge, avec remerciements, à votre Conseil d'administration pour sa gestion de 1936.

Genève, le 20 mai 1937.

Les Vérificateurs des comptes:
BARRELET. REVERDIN.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1936.

<i>Actif.</i>			<i>Passif.</i>		
Compte courant chez MM. Lombard, Odier & C ^o	Fr.	617,80	Fonds capital	Fr.	1.284,75
Compte à amortir pour l'achat de pastels Liotard	»	9.928,05	Membres à vie	»	17.950,—
Titres du Fonds Gillet . .	»	67.459,90	Capital inaliénable (legs et dons d'hoirie)	»	11.852,—
Titres divers	»	109.764,05	Fonds M ^{lle} Elisabeth Weber	»	3.637,60
Perte d'évaluation sur titres Fonds Gillet . . .	»	2.142,—	Fonds Galopin-Schaub . .	»	5.000,—
Perte d'évaluation sur titres divers	»	10.132,90	Fonds Vieusseux-Ber- trand	»	50.000,—
			Fonds Diodati-Planta- mour	»	18.764,—
			Fonds Gillet	»	80.146,—
			Fonds Charles Rigaud . .	»	10.000,—
			Compte courant chez MM. Darier & C ^o	»	1.410,35
		<u>Fr. 200.044,70</u>			<u>Fr. 200.044,70</u>

PROFITS ET PERTES AU 31 DÉCEMBRE 1936.

<i>Dépenses.</i>			<i>Revenus.</i>		
Frais généraux	Fr.	2.626,05	Arrérages des titres divers	Fr.	4.256,75
Objets achetés	»	3.000,—	Arrérages des titres du Fonds Gillet	»	2.759,75
Solde affecté à l'amortis- sement du compte pour achats de pastels de Liotard	»	3.015,15	Cotisations des mem- bres	»	1.624,70
		<u>Fr. 8.641,20</u>			<u>Fr. 8.641,20</u>

Valeur des objets achetés ou reçus en dons au 31 décembre 1936 : Fr. 300.723,20